



Probleme de pignon mitoyen de maison

Par **mich164**, le **22/04/2008** à **20:41**

Bonjour, rnNous sommes sur le point d'acquiescer une parcelle pour construction sur laquelle se trouve les ruines d'une ancienne habitation, qui était en mitoyenneté avec la maison de la parcelle voisine ; or, la propriétaire de cette habitation voisine vient de m'annoncer que si nous achetions le terrain, nous serions dans l'obligation de refaire son pignon.rnLe constructeur que nous avons vu nous dit que c'est pas à nous à le faire.rnS'il vous plaît, nous avons besoin de savoir se qu'il en est et ou avoir un maximum d'informations en se qui concerne ce probleme avant de prendre une décision sur l'achat de ce terrain.